

FICHE DE CANDIDATURE SUR UN AVIS DE VACANCE DE POSTE

A remplir **obligatoirement** pour toute demande de mobilité interne

A usage des professionnels soignants, de rééducation, médico-techniques



Direction des
relations humaines



Nom et prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

Grade :

SITUATION ADMINISTRATIVE

Date d'entrée dans l'établissement :

Vous êtes :

Titulaire Stagiaire Contractuel

Vous exercez à :

Temps complet Temps partiel

(indiquer le temps de travail en pourcentage) :

POSTE(S) SOUHAITÉ(S)

Souhait	Poste/offre	Motivation de la candidature (8 lignes maximum par poste)
N°1	<p>Intitulé du poste</p> <input type="text"/> <input type="checkbox"/> Poste dans le pôle* <input type="checkbox"/> Poste en dehors du pôle** Réf. : <input type="text"/>	<input type="text"/>
N°2	<p>Intitulé du poste</p> <input type="text"/> <input type="checkbox"/> Poste dans le pôle* <input type="checkbox"/> Poste en dehors du pôle** Réf. : <input type="text"/>	<input type="text"/>
N°3	<p>Intitulé du poste</p> <input type="text"/> <input type="checkbox"/> Poste dans le pôle* <input type="checkbox"/> Poste en dehors du pôle** Réf. : <input type="text"/>	<input type="text"/>

*Fiche à retourner remplie au cadre supérieur de pôle pour toute demande dans le pôle. **Fiche à retourner remplie à la DRH pour toute demande en dehors du pôle.

SITUATION ACTUELLE

Poste occupé :

Depuis le :

Poste de :

Jour

Fixe de nuit

Pôle :

Service :

EXPÉRIENCES PRÉCÉDENTES (dans et en dehors de l'établissement)

Emplois et services	Employeur	Dates

DIPLÔMES / FORMATIONS

Diplômes obtenus (avec dates d'obtention) et qualifications particulières / formations suivies au cours des cinq dernières années :

ADAPTATION AU POSTE (le cas échéant)

Souhaitez-vous effectuer jusqu'à une journée d'immersion dans le service demandé ? (1)

Oui

Non

Si oui, argumentaire pour effectuer jusqu'à une journée d'immersion en précisant la durée souhaitée en heures (4 lignes maximum) :

Date de la demande :

Signature de l'agent demandeur :

(1) Une journée d'immersion peut être organisée, sous réserve d'une demande argumentée de la part des agents et sous réserve des nécessités de service. Cette journée est considérée comme du temps de travail quand elle intervient dans le cadre d'une mobilité pour raison de santé ou en lien avec un accompagnement institutionnel (CGS, DRH, espace de santé au travail, cadre). Par ailleurs, elle est considérée comme du temps personnel lorsqu'elle intervient à la propre initiative de l'agent pour découvrir un secteur.